



Canada - Énergies fossiles et transition énergétique à l'ère des faits alternatifs

Par [Carole Dupuis](#)

Mondialisation.ca, 30 décembre 2017

Regroupement vigilance hydrocarbures
Québec (RVHQ)

Région : [Le Canada](#)

Thème: [Pétrole, Gaz de schiste, Énergie](#)

Analyses: [LE QUÉBEC](#)

Après une décennie d'obscurantisme, la population canadienne a cru voir briller une lueur de raison au bout du tunnel quand Justin Trudeau, pendant sa campagne électorale de 2015, a affirmé avec fougue que son gouvernement prendrait des décisions « basées sur les faits et la science ». La déception est cruelle : à l'ère des faits alternatifs, la science n'est plus muselée, elle est maintenant manipulée. Tant au palier provincial qu'au fédéral, on utilise son nom, pauvre science!, pour convaincre la population d'accepter des projets de développement des énergies fossiles qui contredisent carrément l'état des connaissances sur le climat et la protection de l'eau.

À Ottawa : des décisions troublantes, un enrobage scientifique bien mince

C'est ainsi, par exemple, que le premier ministre Trudeau a applaudi le « plan climat » de l'Alberta en le décrivant comme « un pas très positif dans la lutte contre les changements climatiques »^[1], alors que ce plan permet une hausse de 40 % des émissions de gaz à effet de serre associées à la production de pétrole des sables bitumineux^[2]. C'est aussi en se réclamant d'une évaluation « rigoureuse » fondée sur « la science la plus solide qui soit » que son gouvernement a approuvé le mégaprojet de liquéfaction de gaz naturel Pacific Northwest en Colombie-Britannique^[3]. De même, c'est en invoquant « la science et des données probantes », et même l'espoir de laisser « un pays plus propre » à nos enfants, que le premier ministre a donné son accord à l'expansion du pipeline Trans Mountain en Colombie-Britannique^[4]. Finalement, malgré ses promesses, Ottawa n'a toujours pas de plan pour éliminer les subventions aux énergies fossiles.^[5]

Cette dérive sémantique n'est pas anodine. Pour en saisir la portée, il faut se rappeler que les émissions du secteur pétrolier représentent déjà 25 % des gaz à effet de serre (GES) émis au Canada, que le gouvernement Trudeau a promis de réduire les émissions totales de GES de 30 % d'ici 2030 par rapport à 2005, et que jusqu'à présent, les réductions atteignent seulement 2,2 %.^[6] Sachant cela, force est d'admettre que ces décisions sont éminemment troublantes – et que leur enrobage « scientifique » est tellement mince qu'on voit à travers.

À Québec, des postvérités sous la forme d'omissions

Au Québec, alors que la cible officielle de baisse des émissions de GES est de 37,5 % en 2030 et de 80 à 95 % en 2050, par rapport à 1990^[7], le gouvernement Couillard subventionne les hydrocarbures à coups de dizaines de millions de dollars et crée un cadre réglementaire qui laisse la porte grande ouverte à leur extraction en sol québécois.

Ici, la postvérité sous la forme d'omission intervient quand nos décideurs politiques présentent le gaz naturel comme une énergie de transition, en utilisant le prétexte de la réduction des émissions de GES pour financer l'expansion du réseau de Gaz Métro[8] ou la conversion de véhicules lourds au gaz naturel[9] au moyen du Fonds vert – mais sans préciser que cette réduction concerne uniquement le CO₂ émis lors de la combustion. Or le gaz naturel, composé à 95 % de méthane (CH₄)[10], a la mauvaise habitude de fuir à toutes les étapes de sa production, de son transport et de sa consommation – et le potentiel de réchauffement planétaire du méthane est 86 fois plus élevé que celui du CO₂ sur 20 ans. La vérité complète est celle-ci : la contribution du gaz naturel « conventionnel » au réchauffement planétaire est au moins comparable à celle du diesel et celle du gaz de schiste est assurément beaucoup plus élevée[11].

La science et les faits ont également subi une dégelée quand le gouvernement Couillard a présenté ses projets de règlements d'application de la Loi sur les hydrocarbures, le 20 septembre dernier, en les qualifiant de « cadre réglementaire le plus strict en Amérique du Nord » – mais en omettant de mentionner que la fracturation hydraulique est interdite dans plusieurs provinces et états. Le communiqué du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles ne soulignait pas non plus que selon les études gouvernementales, l'exploitation des énergies fossiles serait « difficilement conciliable avec les objectifs du Québec en matière de lutte contre les changements climatiques »[12].

Une question de survie

Les causes valables ne manquent pas, par les temps qui courent. Au RVHQ, nous croyons néanmoins que lutter contre les faits alternatifs pour préserver le climat et l'eau potable n'est pas un choix, mais bien une question de survie pour les générations qui suivent. Si vous avez le goût de rejoindre le mouvement citoyen de défense des faits, de la science et de la beauté du monde, écrivez-nous à communications@rvhq.ca.

Carole Dupuis,

coordonnatrice générale et porte-parole, Regroupement vigilance hydrocarbures Québec
(RVHQ)

Notes

[1] Reaction to Alberta's 'ambitious' climate change plan, Global News, 22 novembre 2015

[2] L'Alberta impose une taxe carbone à la pompe et augmente celle des pollueurs, Radio Canada, 22 novembre 2016; Five things to know about Alberta's oil sands emissions cap, Parkland Institute, 22 février 2017

[3] Trudeau government at pains to explain Pacific Northwest LNG, CBC News, 28 septembre 2016

[4] L'annonce du premier ministre Justin Trudeau concernant les oléoducs, site du Premier ministre, 30 novembre 2016

[5] Rapport du Vérificateur général : Ottawa n'a pas de plan pour éliminer les subventions aux énergies fossiles, Le Devoir, 17 mai 2017

[6] La production de pétrole du Canada dépassera les cinq millions de barils par jour en 2030, Le Devoir, 14 juin 2017

[7] Le gouvernement propose une cible québécoise de réduction des émissions de GES de l'ordre de 37,5 % pour 2030, Portail Québec, 17 septembre 2015

[8] Québec ignore la provenance du gaz naturel financé par le Fonds vert, Radio-Canada, 26 juillet 2; Subvention du Fonds vert à Gaz Métro – La transition énergétique ne passe pas par le développement des énergies fossiles, Regroupement vigilance hydrocarbures Québec (RVHQ), 21 juillet 2017.

[9] Québec vise une réduction de 40 % du pétrole consommé d'ici 2030, Le Soleil, 26 juin 2017

[10] Gaz Métro, Les propriétés du gaz naturel

[11] A bridge to nowhere: methane emissions and the greenhouse gas footprint of natural gas, Robert W. Howarth, Department of Ecology & Evolutionary Biology, Cornell University, avril 2014. Voir aussi le dossier RVHQ – Nature Québec : « Des scientifiques déboulonnent le mythe du gaz naturel comme énergie de transition ».

[12] Évaluation environnementale stratégique, Rapport sur l'ensemble de la filière des hydrocarbures, Gouvernement du Québec, mai 2016

La source originale de cet article est Regroupement vigilance hydrocarbures Québec (RVHQ)
Copyright © [Carole Dupuis](#), Regroupement vigilance hydrocarbures Québec (RVHQ), 2017

Articles Par : [Carole Dupuis](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca